

Réunion de quartier Bolumet, Le Talin, Le Resto

Compte rendu de réunion du 13 décembre 2025

Élu référent : Hervé JESTIN

herve.jestin@ville-pontivy.bzh



Conseillers de quartier :

Monsieur Philippe ALLEE

Monsieur Guenhael BAUCHE

Madame Aude POILEUX

Monsieur Thomas GUILLOUZO

Monsieur Philippe LEPINEUX

INTERVENTIONS

Interventions demandées :

- **Cuisine centrale** : présence nécessitant l'intervention de la Gendarmerie
- **Rue G Tillon** : problème de référencement de la rue
- **Rue C. Péguy** : sécurisation des trottoirs et passage clouté à refaire
- **Rue de la Paix** : Problématique d'eaux stagnantes après des précipitations
- **Rue de la Paix** : Revoir la hauteur des trottoirs
- **Rue de la Paix** : Vitesses excessives

- **Rue Pierre Mendes France** : Des lampadaires ne fonctionnent pas
- **Ecole P. Langevin** : Nettoyage de l'escalier près de l'école
- **Rue C. Péguy** : Réfection du trottoir
- **Rue P. Valéry** : Fils à enlever

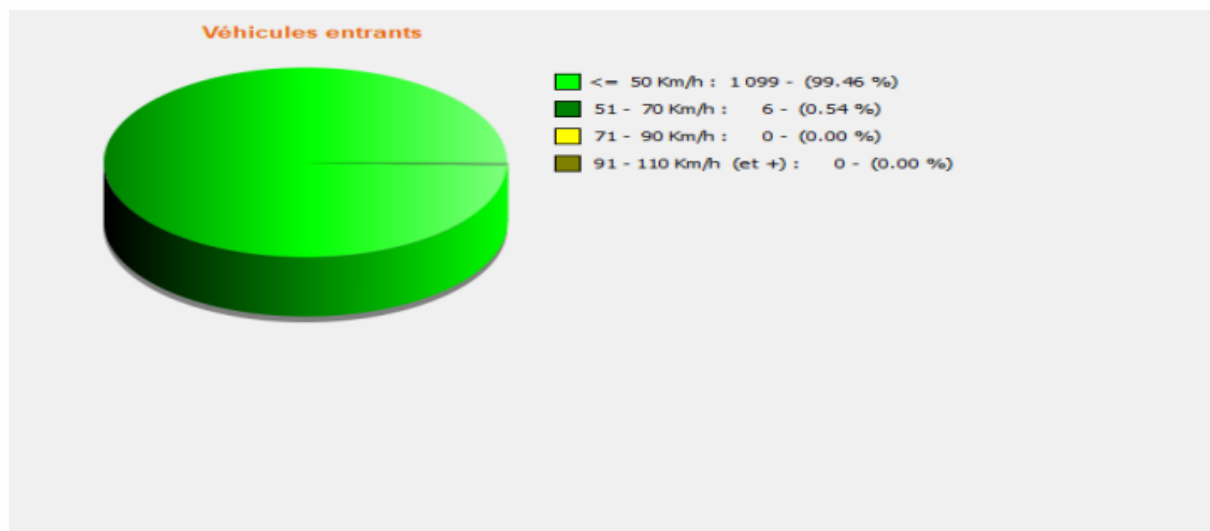
TRAVAUX

- **Résidence du Clos des Vignes / école Claude Marquet** : Réalisation aménagement piéton
- **Rue de la paix** : Réfection des trottoirs (EIFFAGE 12 082,80€)
- **Rue de la République** : Travaux de voirie (EIFFAGE 79 530€)
- **Rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord et rue Henri Gaillard** : Création de Talus (Terre et Eaux Blavet)
- **Rue Henri Gaillard** : Réfection de l'éclairage public (passage en LED)
- **Secteur rue Jean Jaurès**: Hydrocurage et passage caméra
- **Complexe de Tennis** : fin des travaux d'accessibilité

SECURITE

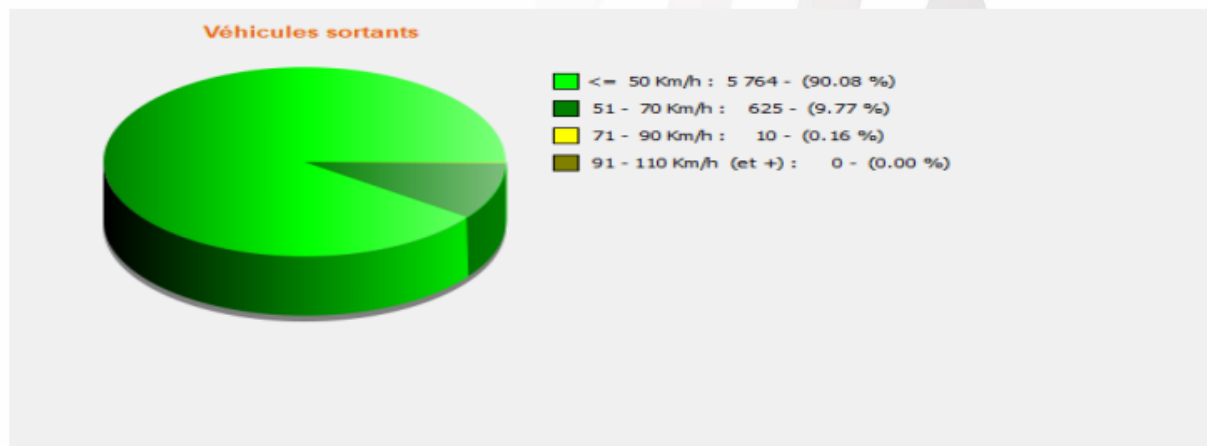
Rue du 8 mai 1945 – du 18 novembre au 4 décembre 2025

Sens entrant : allant vers Le Vélodrome



Rue du 8 mai 1945 – du 18 novembre au 4 décembre 2025

Sens sortant : allant vers le Centre-ville



Contrôle radar répressif :

- **Rue de la Paix :**

Le 08 janvier 2025 : 0 PV

Le 16 mai 2025 : 0 PV

PROJETS

Angle Rues Jaurès / Le Tellier

Réalisation d'un giratoire et reprise de l'enrobé par le Département au printemps

Projet de lotissement (Nexity) – Hameau de Kerlenn : rue du 19 mars 1962 – Permis d'aménager délivré

- 25 lots en accession libre
- 9 en libre « Prêt Social Location Accession »
- 1 îlot collectif social (20 log maxi)

Programme de renouvellement urbain « Cité du Vélodrome »

- Production de 110 logements neufs : 42 en collectifs, 57 en intermédiaire et 11 terrains à bâtir.
- Permis de construire délivré pour la réalisation de 23 logements locatifs sociaux (îlot H : 10 T2, 9 T3, 2 T4 et 2 T5) – 1ère tranche de l'opération globale – Ouverture du chantier 13 octobre 2025 : début du terrassement
- La déconstruction du bâtiment D (20 logements) : démarré le 6 octobre 2025
- Contact : Erwan BARGAIN - 02 97 851 851 contact@morbihan-habitat.fr
- Création d'un lotissement de 34 lots libres de constructeur + un bloc de 20 logements sociaux

Centre Paroissial de Bolumet – rue Rosa Parks

- **Bâtiment livré – Attribution des logements en cours**
- Un collectif de 29 logements (11 T2, 12 T3 et 6 T4)
- 10 MIG (Maisons individuelles groupées (7 T4 et 3 T5))



VUE DEPUIS LE ROND-POINT DE LA RUE PAUL VALÉRY

Résidence du Talin

- Résidence construite en 1993 et comprenant 33 logements
- Transformation de la résidence en « Foyer de Jeunes Travailleurs » de 34 logements
- Livraison en cours



PLAN PROPRETE RENFORCE

Distribution de sacs cabas en remplacement des sacs jaunes

Distribution rouleaux de sacs « déjections canines » : Mairie / CTM et verbalisation des contrevenants

Service gratuit d'enlèvement des encombrants (1er mardi du mois) et des tags : inscription au 02.97.25.22.20 ou directement en ligne

Lutte contre les animaux errants :

Rappel du **règlement sanitaire départemental** de 2006 interdisant de nourrir les animaux errants

Lutte contre les nuisibles : distribution gratuite de raticide aux particuliers au CTM

Nouveaux containers : Le Resto quartier pilote



Entretien des trottoirs par les particuliers :

Arrêté municipal 11/02/2019 prescrivant l'entretien / déneigement des trottoirs par les habitants

En toute saison les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer le trottoir jusqu'au caniveau et au droit de leur immeuble

Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires

Rappel : travaux d'entretien, de bricolage, de jardinage par les particuliers :

Arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 autorisant l'utilisation d'appareil à moteur :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14 à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

CHANTIER CITOYEN

15 mars 2025 : Opération de nettoyage du bord des routes

AGENDA

- **12,13,14 décembre 2025** : Marché de Noël
- **9 janvier 2026** : Cérémonie des vœux
- **28 mars 2026** : TKB (arrivée au Tennis cette année)